DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - NOMINATIONS ET DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE

PUBLIÉ LE 22/04/2021 - MIS À JOUR LE 21/10/2022

Décision DG n° 2021-206 du 21/04/2021 - Nomination auprès du Comité scientifique temporaire « Vaccins COVID et thromboses rares atypiques » à l'ANSM

La Directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

VU le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

VU la décision DG n° 2021-205 du 21 avril 2021 portant création d'un Comité scientifique temporaire « Vaccins COVID et thromboses rares atypiques » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

DECIDE

Article 1er : Sont nommés membres du Comité scientifique temporaire « Vaccins COVID et thromboses rares atypiques » pour une durée de 3 mois à compter de la date de la présente décision :

- Monsieur EMMERICH (Joseph)
- Monsieur GACHET (Christian)
- Monsieur GRUEL (Yves)
- Madame LAVENU BOMBLED (Cécile)
- Monsieur LEVY-BRUHL (Daniel)
- Monsieur LINA (Bruno)
- Madame MASSY (Nathalie)
- Monsieur PALLARDY (Marc)
- Madame VAN DER WERF (Sylvie)
- Monsieur VIAL (Thierry)

En qualité de représentant des associations des usagers du système de santé :

- Monsieur THIERRY (Jean-Pierre)

En outre, assistent aux séances du Comité en qualité de représentants de la Haute Autorité de santé, du Conseil de la stratégie vaccinale, du comité scientifique des vaccins :

- Madame ALTER (Lise)
- Madame AUTRAN (Brigitte)
- Madame BOUVET (Elisabeth)
- Monsieur DE LAMBALLERIE (Xavier)

Article 2 : Le Directeur de la direction médicale des médicaments 2 est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 21 avril 2021

Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL

Directrice générale